



687714759

Concours / Examen: H. Hache territorial
Session: 2022 Voie: Extérieure
Spécialité: Animation
Épreuve: Note

CONSIGNES

- / Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en MAJUSCULES (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
- / Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif sur la copie
- / Numéroté chaque page (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre
- / Rédiger votre copie avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
- / Ne joindre aucun brouillon

Admirille

17 novembre

2022

A l'attention de la Directrice Générale
Adjointe des services à la population

objet: Relations entre les acteurs de la communauté éducative

Références:

- Loi du 8 juillet 2013 relative à la refondation de l'école
- Décret n° 2016-1051 du 1^{er} août relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre.

S'il y a un domaine dans lequel l'État conserve un rôle prépondérant, c'est bien celui de l'éducation qui a été pensé comme une prérogative d'État permettant de former le futur citoyen de la Nation. Toutefois, depuis les grandes lois de décentralisation, les collectivités territoriales ont été amenées

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

jouer un rôle majeur pour répondre à un certain nombre de défis : inégalité des chances, citoyenneté, inclusion et co-éducation. À ce titre, les évolutions en matière de politiques éducatives ont conduit à redessiner le paysage éducatif local entre plusieurs acteurs : l'école, le parent et l'enfant, la ville. Ces éléments conduisent à s'interroger sur les relations entre les acteurs de la communauté éducative et les conceptions portées en matière de co-éducation. En effet, la co-éducation renvoie à une préoccupation partagée autour de laquelle des personnes ou institutions s'accordent sur les finalités ou encore moyens de l'éducation. Comment cette entente se traduit-elle ? À quels défis les acteurs locaux font-ils face ? Quels en sont les leviers ?

Pour répondre à ces différents éléments, une première partie s'attachera à mettre en lumière le rôle accru des villes face aux défis de la co-éducation (I), tandis qu'une deuxième développera les principes d'une politique éducative locale participative et inclusive (II).

I) Un rôle pivot des villes face aux défis de la co-éducation

Le rôle accru des collectivités locales les positionnent comme un acteur central de la communauté éducative devant faire face à de nombreux défis en matière de co-éducation.

A) Une place des villes devenue centrale au sein de la communauté éducative

Les réformes de décentralisation, engagées dans les années 80, puis dans les années 2000, ont conduit à développer et à renforcer les responsabilités des villes en matière éducative. Elles ont par exemple la responsabilité du fonctionnement des écoles primaires et élémentaires sur leur territoire d'intervention : propreté, moyens scolaires, scolarisation, cantine scolaire. Ces collectivités développent également des activités périscolaires et extrascolaires au sein d'accueil collectif de mineurs (ACM) et ont la charge du personnel animateurs ou encore des agents territoriaux spécialisés des écoles (ATSEM). Pour développer ces projets, les villes sont amenées à travailler en partenariat avec des acteurs comme les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) et les associations locales.

L'ensemble des relations qui interviennent dans la politique éducative tend à s'être institutionnalisé plus formellement depuis la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République de 2013. A cette occasion, le législateur a institué l'obligation aux communes ou à leur groupement à collaborer via des Projets Éducatifs de Territoire (PETD) avec les écoles, enseignants, les parents d'élèves, les fédérations. Dans ce cadre, l'adjoint à l'éducateur d'une collectivité dispose d'un rôle pivot entre les familles et l'école. Toutefois, ces évolutions et répartitions des rôles ne sont pas sans générer de nouveaux défis pour l'action publique locale.

B) Les défis de la co-éducation = périmètres, représentations et déclinaisons

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires de 2013 a conduit à remettre au cœur du débat public la question de la répartition des temps éducatifs de l'enfant et des périmètres d'intervention des différents acteurs. Quelles pratiques à l'école, en famille, école et ville ?

Une enquête dans une commune de 30 000 habitants, située en Seine-Normandie, permet de mettre en évidence des conceptions différenciées. En effet, l'attente de l'école et des familles envers le préscolaire tend à se situer vers le renforcement des apprentissages scolaires. Or, le temps préscolaire s'inscrit souvent dans une perspective d'éducation nouvelle.

Par ailleurs, les déclinaisons locales montrent que les acteurs peuvent être inégalement associés, dont en premier lieu les enfants et ensuite les parents. La politique éducative est parfois insuffisamment connue des équipes locales, comme l'a montré l'enquête réalisée par l'Unesco. Enfin, la multiplication des acteurs peut aussi entraîner une multiplication des cadres de référence et impacter le dialogue des approches.

L'ensemble de ces éléments peuvent ainsi faire obstacle aux relations de la communauté éducative locale, en particulier en contexte de crise sanitaire.

Pour répondre à ces défis et œuvrer à une alliance éducative locale, la question de la participation et de l'inclusion semble centrale.

II) Pour une politique éducative locale participative et inclusive.

Le développement d'une stratégie éducative locale tenant compte des enjeux liés à la co-éducation tend à s'appuyer sur la co-construction et les interactions de proximité.

A) Co-construire une stratégie éducative locale



687714759

Concours / Examen: Éducation des territoiresSession: 2022 Voie: ExtérieureSpécialité: AnimationÉpreuve: Note**CONSIGNES**

/ Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en MAJUSCULES (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)

/ Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif sur la copie

/ Numéroté chaque page (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre

/ Rédiger votre copie avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction

/ Ne joindre aucun brouillon

La co-construction de projets éducatifs communs semble un moyen propice pour fédérer la communauté éducative autour de l'éducation globale des enfants. À cet égard, le dispositif Projet Éducatif de Territoire constitue un levier qui semble particulièrement adapté au développement d'une stratégie éducative locale.

En effet, plusieurs exemples de villes comme Brignay ou Pessac témoignent de leurs ambitions éducatives et feuille de route collaborative via les PÉDT. Ces deux villes ont leur projet éducatif vers des ambitions inclusives et innovantes. Brignay met en particulier l'accent sur le secteur des publics défavorisés, tout en valorisant plus largement l'exemple des parcours éducatifs.

À titre, le dispositif de villes éducatives, interroge également la place des familles afin d'encourager des regards croisés entre familles et enseignants, acteurs institutionnels.

Dans ce cadre, la convergence des pratiques ne peut s'opérer que sur un temps long et investissant les espaces dédiés. Pour les villes, la présence de l'adjoint à l'éducation aux conseils des écoles semble stratégique.



NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

B) Définir les interactions et encourager les liens de proximité.

Co-construire une stratégie locale implique également de définir les interactions des différents acteurs et d'encourager les relations de proximité, tout en veillant à communiquer largement.

Par exemple, l'usage de charte de la co-éducation permet d'identifier les responsabilités et permettes d'intervenir au sein des établissements, à l'image de celle éditée dans le cadre du schéma départemental d'accompagnement des parents (SDAP) du Bas-Rhin. Sont définies les rôles directeurs et chefs d'établissements, des enseignants, des parents et des partenaires - que ce soit en milieu scolaire ou périscolaire, il peut être créé aussi l'intérêt à l'animation par les groupes de pairs - Cette méthode fluidifie les relations entre personnes et tend à permettre de résoudre des situations par des personnes de la même appartenance - enfants, familles, enseignants etc. Enfin, la communication autour des projets semble centrale, en particulier s'agissant de la stratégie éducative et leur déclinaisons dans les projets d'établissement qui peuvent parfois insuffisamment communiqués aux familles:

6...17

Toute société et éducative, ses modalités changent seulement à travers le temps et l'espace - À ce titre, la

Décentralisation a entraîné une transformation importante du rôle des collectivités territoriales en matière de politiques éducatives. Si les villes ou leur groupement peuvent être amenés à jouer un rôle pivot dans la communauté éducative locale, elles doivent faire face un certain nombre de défis en matière de co-éducation = représentation, périmètre et déclinaison. Toutefois, pour développer une stratégie éducative locale centrée sur les enjeux d'une co-éducation inclusive et participative, l'actuel du PEDT semble approprié pour rassembler les différents locaux. Cette alliance peut également se développer en identifiant les interactions et encourageant les relations de proximité.

